

ACCÉLÉRATEUR DU TEXTILE CIRCULAIRE

*Programme d'accompagnement au changement d'échelle
des structures franciliennes de l'économie circulaire*

Candidatez jusqu'au 12 mai 2024

L'accélérateur textile circulaire



La première promotion (2021-2023) de l'Accélérateur circulaire Ile-de-France a permis à ses 15 lauréats de s'inscrire comme **entreprises à haut potentiel de l'économie circulaire en Ile-de-France** : augmentation de +50% des recettes ; 7 millions de fonds levés ; 200 emplois créés ; +70% de tonnes de matériaux réemployés ou recyclés.

Forte de cette première expérience, l'association Les Canaux renouvelle le programme, soutenu par l'ADEME, en faisant le choix de s'adresser aux **entreprises de la filière textile.**

L'industrie textile est considérée comme l'une des plus polluantes au monde, avec plus de 4 milliards de tonnes équivalent CO2 émis par an et des impacts très lourds à toutes les étapes du cycle de vie du produit. Il nous semble donc primordiale **d'accompagner et valoriser les entreprises qui développent un modèle circulaire et de leur permettre de devenir des acteurs incontournables du secteur textile.**

Les 3 axes du programme - 18 mois pour :



Faire filière dans le textile circulaire

- Formations (économie circulaire, textile, entrepreneuriat, ESS)
- Visites dédiées et témoignages inspirants de l'écosystème
- Panorama de la filière



Accroître sa visibilité

- Participation à des événements de promotion de l'économie circulaire du textile
- Interventions lors de conférences
- Pitches auprès de décideurs
- Communication sur les structures accompagnées



Changer d'échelle et augmenter son chiffre d'affaires

- Formations et expertises entrepreneuriales
- Mise en relation avec les acheteurs publics et privés
- Conventions d'affaires
- Rencontre de financeurs

3 formats d'accompagnement

1

Un accompagnement individuel

- Diagnostic stratégique sur site
- 1h de suivi mensuel
- Mentorat mensuel
- Accès à des experts sur des sujets prioritaires



2

Un accompagnement collectif

14 journées de formation / atelier / événement/ visite.
(Ex. définir sa vision stratégique, outils de pilotage, dynamiques partenariales, réglementation, etc.) - une par mois en moyenne.



3

Un accompagnement semi-collectif

Groupes de travail selon les besoins de chacun sur des thématiques entrepreneuriat, textile et ESS.



Les infos clés pour candidatez !

Critères d'éligibilité : *ce programme est fait pour vous si :*

- Vous êtes une **structure francilienne du secteur textile**, partiellement ou totalement engagée dans l'**économie circulaire** ;
- Vous souhaitez **démultiplier votre impact environnemental** et votre **performance économique** ;
- Vous faites face à des enjeux de **structuration** et de **changement d'échelle** ;
- Vous souhaitez vous développer sur le territoire dans une **dynamique de filière** ;
- Vous avez au moins **2 ans d'existence** et **2 ETP**.
- Vous générez au moins **100k € de chiffre d'affaires/recettes** ou comptez les atteindre d'ici 2025.

Critères de sélection : *les candidatures seront évaluées au regard de :*

- Votre **volonté de croissance** et de changement d'échelle ;
- Votre **projet d'impact** environnemental et social ;
- Votre souhait de favoriser les actions en **filière** sur le territoire francilien.



Les infos clés pour candidatez !

Votre engagement dans le programme :

- **Disponibilité** : deux journées d'accompagnement en moyenne par mois sur 18 mois (une journée collective, 1h d'accompagnement individuel ; 1h de mentorat ; accompagnement individuel par des experts et groupe de travail thématiques)
- **Une contribution de 1500€ HT à 3000€ HT** est demandée aux structures bénéficiaires, pour les 16 mois d'accompagnement :
 - Associations et statuts SIAE : 1500 € HT
 - Entreprise avec CA < à 500 000€ : 2000 € HT
 - Entreprise avec CA > à 500 000€ : 3000 € HT
- **Motivation et mobilisation de votre structure** : associer votre équipe est essentiel à la réussite de l'accompagnement !



Candidatez !

Formulaire de candidature

Délai de candidature : 12 mai 2024.

Comité de sélection : mercredi 15 mai.

Événement le lancement : mardi 25 juin.

Fin du programme : décembre 2025.

Contact : emilie.chabert@lescanaux.com / 07.83.38.13.01

Un programme porté par :

LES CANAUX

L'association Les Canaux participe au **développement d'une économie engagée** (locale, sociale, solidaire et circulaire). A travers ses programmes d'accompagnement, elle contribue à **circulariser les filières textile, d'éléments d'ameublement (DEA) et du Bâtiment circulaire**.

Avec le soutien de :



L'ADEME Île-de-France accompagne tous les acteurs du territoire pour lutter contre le changement climatique, maîtriser les consommations de ressources et rendre possible la transition écologique.